



Fédération Autonome de la Fonction Publique

COMMUNIQUÉ

LE 14 JUIN, LA FA-FP MAINTIENT SON ENGAGEMENT DANS LE MOUVEMENT D'ACTION POUR OBTENIR LA PRISE EN COMPTE DE RÉELLES AVANCÉES SOCIALES SUR LE PROJET DE LOI « TRAVAIL »

Malgré le contexte particulièrement tendu qui entoure le mouvement social visant le projet de loi « Travail », et alors que ce texte poursuit son chemin parlementaire au Sénat, la **FA-FP** est plus que jamais convaincue que la seule procédure qui devrait s'imposer dans les débats est celle du dialogue social.

Refusant tout recours à la violence et opposée aux actions qui privent les citoyennes et les citoyens de leur liberté d'agir, la **FA-FP** ne s'inscrit pas dans une logique de confrontation aveugle aux conséquences aujourd'hui bien difficiles à évaluer pour toutes les parties concernées.

Toujours solidaire avec la jeunesse, les seniors et avec l'ensemble des travailleurs de droit privé et de droit public, la **FA-FP** refuse l'idée selon laquelle l'avenir de notre société puisse se construire sur fond de précarité et de débat parlementaire tronqué, comme le prévoit le recours à l'article 49-3.

La **FA-FP** réaffirme qu'une autre approche syndicale est possible que celle qui consiste à s'opposer frontalement ou à accompagner docilement des dispositions rétrogrades en matière de droit du travail.

C'est la raison pour laquelle la **FA-FP** maintient son engagement dans le mouvement social en cours dans un contexte où toute résignation, synonyme de renoncement, pourrait avoir des conséquences dramatiques pour l'avenir de notre démocratie.

Nous continuerons d'être présents dans chaque mouvement destiné à défendre la justice sociale dans une approche Autonome, solidaire et progressiste !

Chaque composante de la **FA-FP** reste libre de décider des modalités d'engagement dans cette journée (Assemblées générales, participation aux manifestations, grèves ...).

À la **FA-FP**, un autre syndicalisme est possible !